

Ma première cérémonie militaire



Le 11 novembre

Mon premier 11 novembre

Aujourd'hui, c'est le 11 novembre, jour de mémoire. Allons vite au monument aux morts ! La classe de ta grande sœur y sera, elle a préparé la cérémonie avec son maître.

C'est une date importante pour la France, celle de la signature de la fin de la Première Guerre mondiale. C'est aussi à cette date, depuis 2012, que nous rendons hommage à tous ceux qui sont « morts pour la France ».

Chaque ville ou village a un monument aux morts. Le plus souvent, il a été édifié après la Première Guerre mondiale, et porte le nom de chaque soldat tombé au combat.



Depuis, au fil des conflits et aujourd'hui encore, les communes y inscrivent les noms de ceux qui sont morts « pour la France » ou « pour service de la Nation ». D'autres héros, « morts au feu » pour les pompiers par exemple, sont honorés dans d'autres lieux.

La mention « mort pour la France » est encadrée par un texte de loi. Son attribution est décidée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre – ONACVG.





Il y a plein de monde autour du monument ! Des militaires, des gendarmes, des pompiers, des policiers, et bien sûr les anciens combattants et les portedrapeaux. La classe de Margaux avec son maître est là aussi. Comme ils sont sages et concentrés !

Chut, voilà les autorités ! La cérémonie commence !

La plus haute autorité présente lit le message du « Ministre chargé des anciens combattants et de la mémoire ». Ce message est lu dans toutes les communes de France aujourd'hui, et nous nous souvenons de nos soldats morts pour la Patrie. Pour les honorer, les associations, les élus, les autorités et enfin le représentant de l'État viennent déposer de belles gerbes de fleurs au pied du monument.

Voilà, maintenant les enfants de la classe s'avancent en rang ! Ils lisent les noms des soldats morts pour la Patrie. Il y en a tant... C'est triste et émouvant de penser à chacun de ces braves.

Lors des cérémonies publiques, les autorités se placent selon l'ordre de préséance défini, la plus haute au centre du rang. L'ordre protocolaire est défini par un décret. Chacun y occupe sa propre place même lorsqu'il représente une autorité supérieure.



Le Bleuet de France, une des fleurs qui poussait sur les champs de bataille durant la Première Guerre mondiale est le symbole choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant. Chacun peut l'arborer le 11 novembre et marquer ainsi son attachement et son soutien aux soldats d'hier et d'aujourd'hui.
www.boutique-bleudefrance.fr

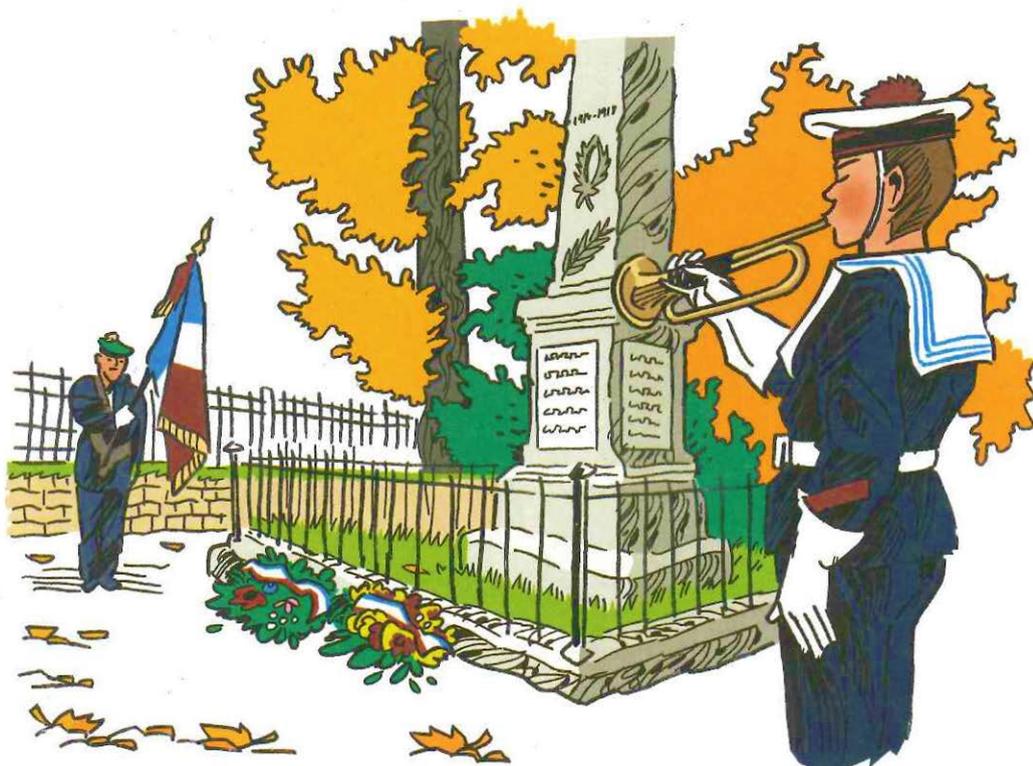


C'est maintenant le moment solennel de la cérémonie. Les troupes présentent les armes. Silence !

Écoute le clairon! C'est la sonnerie aux morts, elle précède la minute de silence.

La sonnerie aux morts est jouée en hommage aux soldats tombés en accomplissant leur mission.

Elle est grave et triste. Pendant la minute de recueillement qui la suit, on se souvient avec émotion et respect de nos héros, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui.



La classe de Margaux entonne la Marseillaise, et toute l'assistance se joint au chœur pour reprendre l'hymne national, symbole de la patrie.

~~~~~  
*Allons ! Enfants de la Patrie !  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé ! (Bis)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Égorger vos fils, vos compagnes*

~~~~~  
*Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qui un sang impur.
Abreuve nos sillons !*

~~~~~  
*Nous entrerons dans la carrière,  
Quand nos aînés n'y seront plus ;  
Nous y trouverons leur poussière  
Et la trace de leurs vertus. (Bis)  
Bien moins jaloux de leur survivre  
Que de partager leur cercueil  
Nous aurons le sublime orgueil  
De les venger ou de les suivre.*



Voilà, c'est la fin de cette belle cérémonie qui nous a rappelé que notre pays, la France, est une patrie riche et forte de son histoire, et respectueuse de ceux qui se sont battus jusqu'à la mort pour les valeurs de la République. Devant leur courage, nous nous inclinons.

*Ce livret a été réalisé par*



**Hubert Maury**

Le dessinateur qui anime les militaires sur le papier.



**Isabelle Lecointre**

Qui a eu envie de comprendre la prise d'armes et de l'expliquer à son tour.



**Dorian Petey**

Qui a assuré la conception graphique.

**Jean Assier-Andrieu & Elisabeth Paiusco**  
Qui ont assuré la coordination du projet et contribué à sa réussite.



Lieutenant colonel Philippe Bouquallier,  
Chef du bureau protocole et cérémonies militaires auprès du Gouverneur militaire de Paris.



**Ceux qui nous dépendent ont parfois besoin de nous**

L'association Solidarité Défense, reconnue d'utilité publique depuis 2005, œuvre pour soutenir, dans la durée et de façon personnalisée, les militaires de toutes les armées et services engagés en opérations, les militaires blessés et les familles endeuillées.

[www.solidarite-defense.org](http://www.solidarite-defense.org)

*Ils nous ont soutenus*



en équipe avec



Secrétariat général  
pour l'administration  
Direction des patrimoines,  
de la mémoire et des archives



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ



ISBN n° 978-2-9572691-0-5

Pour tout renseignement sur ce livret, vous pouvez vous adresser à l'association Solidarité Défense au 01.53.69.69.94 ou par mail [solidarite.defense@online.fr](mailto:solidarite.defense@online.fr)

